



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU TRESOR

DIRECTION DES OPERATIONS FINANCIERES

UNITE D'EXECUTION DU PROJET D'INCLUSION FINANCIERE DE MADAGASCAR

Financement : Crédit IDA n°6189 – MG

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET  
POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR APPUI A LA CSBF  
EN MATIERE DE FORMATION, ELABORATION DE LA STRATEGIE ET MANUEL  
AINSI QUE LE DEVELOPPEMENT D'OUTILS DE SUPERVISION  
DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS  
(RELANCE)**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM) et se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat d'un consultant individuel en charge de l'*Appui à la CSBF en matière de formation, élaboration de la stratégie et manuel ainsi que le développement d'outils de supervision de la protection des consommateurs*.
2. La mission du consultant individuel consiste à mettre en place un dispositif de contrôle de la protection des consommateurs au niveau de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF). A cet effet, il est appelé à mettre en œuvre les activités citées ci-après : (i) formation pratique concernant la supervision de la protection des consommateurs, (ii) élaboration de la stratégie de supervision de la protection des consommateurs, (iii) élaboration de manuels de supervision de la protection des consommateurs, et (iv) développement des outils de collecte et de traitement d'informations.
3. L'Unité d'Exécution du Projet invite les consultants individuels admissibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des services décrits ci-dessus. Le candidat doit fournir les informations justifiant qu'il est en mesure d'exécuter les prestations, à savoir : lettre de manifestation d'intérêt, curriculum vitae détaillé présentant particulièrement ses références dans l'exécution de missions similaires, copies des diplômes, carte statistique et carte fiscale valide (ou documents équivalents).
4. Les Termes de référence de la mission sont disponibles en version électronique en envoyant une demande à l'adresse indiquée ci-dessous. Le nom et l'adresse du consultant devront être spécifiés dans la demande.
5. Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées en version papier avec une version électronique sur CD-ROM ou envoyées par email au plus tard le **Vendredi 06 Mars 2020 à 17 heures** à l'adresse ci-après :

**Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar,  
Immeuble ARO, Escalier A, 1er Etage, Porte A 102 – Ampefiloha, 101 Antananarivo –  
MADAGASCAR**

Courriel : [pifm@pifm.mg](mailto:pifm@pifm.mg) copie à : [rpm@pifm.mg](mailto:rpm@pifm.mg).

Référence : « *Appui à la CSBF en matière de formation, élaboration de la stratégie et manuel ainsi que le développement d'outils de supervision de la protection des consommateurs* »

6. Le consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque Mondiale le financement de projets d'investissement, publié le 1er Juillet 2016.

7. Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt complète celui lancé le 15 Janvier 2020. Les dossiers antérieurs seront pris en compte dans le processus de présélection qui définira la liste restreinte finale des firmes à consulter.

Antananarivo, le 22 Février 2020

L'Unité d'Exécution du Projet  
d'Inclusion Financière de Madagascar